



RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01165

Numéro SIREN : 534 897 699

Nom ou dénomination : PLAY IN SPORTS

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2017 sous le numéro de dépôt 5275

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BOURG-EN-BRESSE
32 AV ALSACE LORRAINE - CS 50317
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

WWW.INFOGREFFE.FR
TEL. 04 74 32 00 03

RECEPISSE DE DEPOT

PLAY IN SPORTS
63 rue Charles de Gaulle
ZI
01500 Château-gaillard

V/REF :
N/REF : 2011 B 1165 / 2017-A-5275

Le greffier du tribunal de commerce de Bourg-en-Bresse certifie qu'il a reçu le 09/08/2017, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 31/10/2016
- Poursuite d'activité malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social

Concernant la société

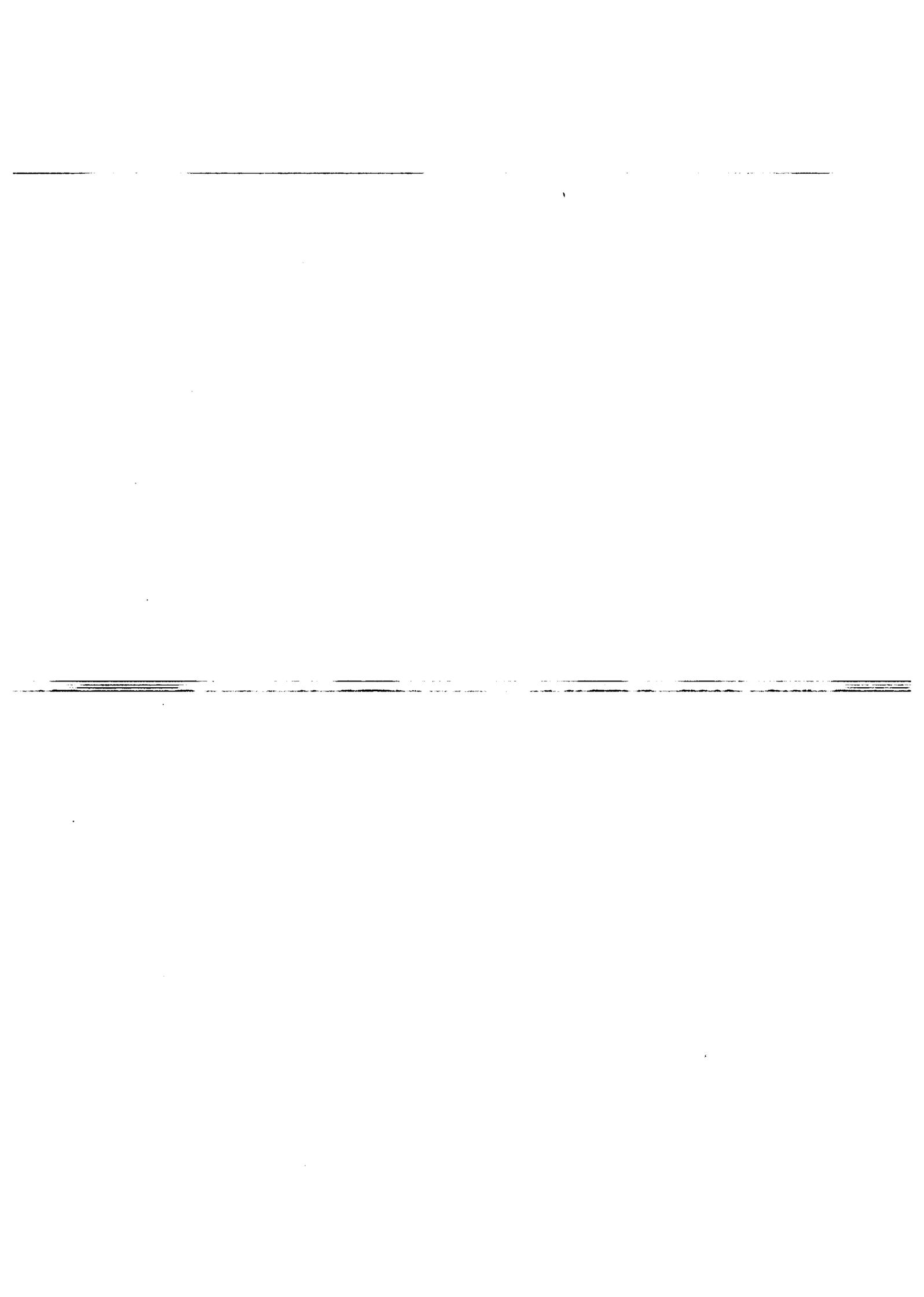
PLAY IN SPORTS
Société à responsabilité limitée
63 rue Charles de Gaulle
ZI
01500 Château-gaillard

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-A-5275 le 09/08/2017
R.C.S. BOURG EN BRESSE 534 897 699 (2011 B 1165)

Fait à BOURG-EN-BRESSE le 09/08/2017,
Les greffiers



[Handwritten signature]
[Handwritten signature]



PLAY IN SPORTS

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 40 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 63, RUE CHARLES DE GAULLE – Z.I

01500 CHATEAU-GAILLARD (AIN)

534 897 699 RCS BOURG EN BRESSE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2016

L'an Deux Mille Seize, et le trente-et-un octobre à 8 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation verbale de la cogérance.

Sont présents :

- | | |
|---|-------------|
| - Monsieur Christophe GAUTHIER, propriétaire de | 1 980 parts |
| - Madame Marjorie FORSANS, propriétaire de..... | 1 980 parts |
| - Monsieur Guy GAUTHIER, propriétaire de..... | 40 parts |

soit un total de 4 000 parts
sur les quatre mille (4 000) parts composant le capital social.

Monsieur Christophe GAUTHIER préside la séance en sa qualité de cogérant associé.

Il constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Tous les associés étant présents lors de la présente réunion : les associés déclarent renoncer par la même à se prévaloir des prescriptions légales et réglementaires et notamment de toute nullité des présentes délibérations en l'absence de convocation par lettre recommandée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Décision à prendre dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce,
- Pouvoirs pour formalités.

Puis le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir examiné la situation de la société, telle qu'elle résulte des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuvés par l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 30 juin 2016, lesquels font apparaître que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social, l'assemblée générale, statuant conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

MUF SG

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et l'ensemble des associés de la société tous présents.

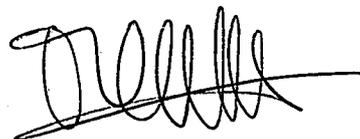
Président de séance et Associé

M. Christophe GAUTHIER



Associée

Mme Marjorie FORSANS



Associé

M. Guy GAUTHIER



